



1948 – 2008,

60 ans après :

La paix par le droit !

à St Lô, les 28 et 29 mars 2008

L'article 2 de la charte des Nations Unies proclame le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Or cela fait 60 ans que, pour les palestiniens, ce droit est bafoué. Le 29 novembre 47, par 33 voix sur 50, sans avoir consulté les palestiniens, l'ONU adoptait la résolution 181 sur le partage de la Palestine, c'est à dire, 57,12 % du territoire de la Palestine aux israéliens alors qu'ils n'occupaient que 6,8 % de celui-ci et représentaient 34 % de la population (43 % du territoire. étaient concédés aux populations autochtones, CAD, les palestiniens, soit 66 % de la population résidente qui vivait antérieurement sur 93 % des terres)

Mais l'histoire ne s'arrête pas là, l'ambition d'Israël, c'était déjà, 80 % du territoire et bien avant mai 48, date de l'entrée en guerre, la politique d'expulsion était engagée. Le 14 mai 1948, lorsque l'état d'Israël est proclamé, 400 000 palestiniens avaient pris la route de l'exode. Quelques mois plus tard :

- la Palestine était réduite à 22 % !!,
- 400 villages étaient détruits ou complètement judaïsés
- 800 000 palestiniens, soit 4 palestiniens sur 5 devenaient des réfugiés, parfois à quelques km de chez eux..

1948 – 2008, 60 ans de dépossession

Ce n'est pas de l'histoire ancienne, la page n'est pas tournée mais très actuelle comme vous le savez, car cela continue tous les jours. Aujourd'hui, la colonisation se poursuit malgré la stabilisation des frontières en 67. Dans le peu de territoire qui leur reste (12 % !), les palestiniens assistent, impuissants, au grignotage continu de leur pays, au vol de leurs terres, à leur mise en prison avec un mur de plus de 700 Km déclaré illégal par le tribunal international mais qui se construit à l'intérieur de leur terres, parfois très profondément, en fonction des ressources naturelles, des colonies, des routes. Pire encore, à l'intérieur, leur territoire continue à se morceler en petits cantons, entre des colonies qui se multiplient en même temps que leurs routes dont l'accès est le plus souvent interdit aux palestiniens.

1948 – 2008 : pour les réfugiés, un provisoire Qui dure depuis 60 ans

En décembre 48, l'ONU fait passer la résolution 194 du droit au retour des réfugiés, à laquelle souscrira, de fait, Israël en intégrant l'ONU,. Elle est toujours d'actualité et n'est toujours pas appliquée. Or aujourd'hui, sur 10 millions de Palestiniens, la moitié vit hors de la Palestine et 1/3 est demeurée dans des camps. La question des réfugiés devait être réglée dès après 48, certains attendent dans des camps depuis 60 ans ! Que fait la collectivité internationale qui a des responsabilités dans cette affaire depuis l'origine du conflit !

1948 – 2008, 60 ans de souffrances

Les palestiniens sont un peuple à qui on enlève chaque jour un peu plus de terres, d'eau, d'air pur, de maisons, d'arbres et de liberté, en clair tout ce qui compose la vie d'un peuple ou d'un individu. Et lorsque ce peuple revendique ses droits élémentaires, une armée est là partout, pour le menacer d'arrestation, ou de mort immédiate.

L'autre aspect de la situation, c'est cela : des morts, des blessés et des prisonniers, presque tout le temps. Près de 200 morts et deux fois plus de blessés à GAZA depuis la conférence d'Annapolis, il y a un peu plus de 2 mois. 13 000 prisonniers palestiniens se trouvent dans les geôles israéliennes (près d'un palestinien sur 2, de sexe masculin, a fait ou est en prison). Il y a quelques jours, Naplouse était bouclée Près de 500 check-points sur toute la Palestine. A cela, il faut rajouter les centaines de maisons détruites, l'interdiction faite à la plupart des palestiniens de construire alors que tous les jours, des maisons israéliennes se construisent en toute illégalité en territoire Palestinien, y compris pendant qu'on ose parler de paix

La Campagne 1948 – 2008, Paix comme Palestine à Saint Lô! Les 28 et 29 mars 2008

A l'occasion de ces 60 ans, il nous est apparu indispensable de marquer l'année qui suit par des interpellations fortes : 60 ans de dépossession, d'occupation, d'exil et de souffrances, ça suffit ! L'AFPS va donc mener toute l'année 2008 donc une campagne auprès de la population et de ses élus par différents moyens.

Une campagne nationale va être menée auprès des élus par des cartes postales pour que nos concitoyens interrogent nos élus : « 60 ans après : où en est l'état Palestinien ? ». Des démarches de sensibilisation seront également entreprises auprès des mêmes élus.

Conférence en mairie de St Lô: Vendredi 28 mars 2008, à 20 h 30

**Avec Jean-Guy GREILSAMER,
Représentant de l'Union Juive Française pour la Paix (UJFP)
Et dont le thème sera :**

**1947-1948 / 2008
Où va la Palestine ?
Quelles solidarités ?**

Le 29 mars, à l'occasion de la « journée de la terre » consacrée à la Palestine, en partenariat avec plusieurs associations réunies au sein d'un collectif (AFPS, Amnesty, CCFD, ACAT, MRAP, Confédération paysanne, Peuple Solidaire, Mouvement de la Paix,..) nous aurons une action autour de l'Olivier, le matin **Samedi 29 mars 2008**

**sur le marché de St Lô : stand, vente d'huile d'olive
Rassemblement à 11 h 30 place de l'hôtel de ville et départ à pied vers
Le vallon de la Dollée où nous planterons l'olivier vers 11 h 45**